



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique industrielle

Question écrite n° 63691

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le gisement d'emplois que recouvre le domaine de la robotique. La généralisation de la robotique pourrait permettre d'augmenter la compétitivité des entreprises et de lutter contre des délocalisations inutiles. Outre le fait de remplacer des tâches exécutantes et mécaniques, la robotique peut contribuer à créer de nombreux emplois en France. Le marché de la robotique est estimé à 60 milliards d'euros en 2020 et l'Europe pourrait être à la pointe pour s'appuyer sur ces technologies nouvelles. *Diya one*, le robot français purificateur d'air, est né dans le cadre du programme *Sparc* lancé le 3 juin 2014 par l'Union européenne, une reconnaissance de la pertinence des solutions proposées par *Partnering Robotics*. L'idée est de financer des projets de recherche dans plusieurs secteurs d'activités comprenant la fabrication et l'industrie, la santé, les soins à domicile, l'agriculture, la sécurité, l'environnement, les transports et le divertissement. Le projet a été financé à hauteur de 700 millions d'euros par la Commission européenne et 2,1 milliards d'euros par eurobotics. Cette institution regroupe 180 sociétés et organismes de recherche et a pour objectif de faire de l'Europe le *leader* mondial du marché de la robotique, en faisant passer sa part de marché de 32 % en 2014 à 42 % en 2020, avec à la clé la création de plus de 240 000 emplois. Il aimerait savoir si ce secteur d'avenir est considéré comme prioritaire dans le cadre du redressement industriel et productif et si une réflexion plus profonde est entamée sur la place de « l'automation » dans notre société.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63691

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 septembre 2014](#), page 7516